REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DES PECHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME (MPEM)

PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU SENEGAL (SENRM)
(P175915)

DEMANDE DE COTATIONS PAR MISE EN CONCURRENCE OUVERTE N° F_SENRM/MPEM_026

Avis de demande de cotations

<u>Objet</u>: Demande de cotations n° F SENRM/MPEM 026

Il est prévu dans le cadre de la demande de cotation citée en référence de procéder à l'acquisition des fournitures désignées ciaprès : équipements informatiques, allotis ainsi qu'il suit :

- lot 1 : Ordinateurs et matériels divers
- lot 2 : Imprimantes

Les lots sont séparés et indivisibles. Le candidat peut soumissionner pour les deux lots ou pour le lot de son choix.

Les candidats qui le souhaitent, peuvent obtenir le dossier de demande de cotations, gratuitement, en formulant une demande à l'adresse mail ci-dessous.

Les candidats qualifiés intéressés peuvent soumettre leurs meilleures offres, au plus tard le vendredi 25 août 2023 à 15 heures 30 minutes, à l'adresse électronique suivante : passationdmarches.senrmpeche@gmail.com, avec la référence « Demande de cotations n° F SENRM/MPEM 026, relative à l'acquisition

d'équipements informatiques pour l'UGP et les services techniques centraux du MPEM», suivie du numéro et de l'identification du ou des lot(s) concerné(s).

Les soumissionnaires devront être en règle avec les administrations fiscales et sociales au 31 décembre 2022 et remplir le critère de qualification ci-après, avec à l'appui de preuves attestées dans leurs offres :

• avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des cinq dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) d'un montant au moins égal à soixante millions (60 000 000) FCFA pour le lot 1 et quatorze millions (14 000 000) FCFA pour le lot 2.

Ces équipements devront être livrés à l'adresse et dans le délai spécifiés dans le dossier de demande de cotations.

Les offres devront demeurer valides pendant la période stipulée dans le dossier de demande de cotations.

> Le Coordonnateur de l'UGP MPEM du Projet SENRM

11 08 2023-A5